

NOË 22

ASSOCIATION LA NOË 22

L'association La Noë 2022 fédère les représentants des associations et métiers de la mer utilisant les ports de Pornic en un fantastique regroupement de compétences et de professionnels.

Les règles de conduite sont la collégialité et l'impérieuse capacité à échanger dans un esprit collectif et constructif afin d'être force de proposition reconnue et écoutée auprès des responsables en charge d'élaborer le projet d'aménagement du futur Port.

Membres de l'association :

- Nauta Bene (Professionnels du nautisme)
- Les commerçants du Port et de son environnement immédiat
- Les Associations de plaisanciers et amateurs de belles voiles
 - l'AUPP
 - le CLUPIPP
 - l'YCRO
- Les Pêcheurs (Coopérative maritime)
- Le Club Nautique de Pornic CNP
- La SNSM
- L'association de quartier La Noëveillard

CONTACT

Pascal Nocet

pascal.nocet@sfr.fr

CAHIER D'ACTEUR

NOË 22

La rénovation du port a été plusieurs fois reportée, impliquant des surcoûts notables de grosses réparations et d'investissement pour prolonger la durée de vie des ouvrages.

Aujourd'hui, la concertation débute et nous remercions le Syndicat Mixte Les ports de Loire-Atlantique de mesurer les attentes de différents associations, au delà bien entendu de l'avis recueilli auprès de tout citoyen.

Nous souhaitons et ne doutons pas être écoutés tout au long du processus de concertation, étude et travaux en tant que partenaire bienveillant aux compétences avérées.

Il nous paraît primordial que le port de la Noëveillard soit étudié dans son environnement, particulièrement avec les flux de piétons, bateaux plaisanciers et pêcheurs, voitures, remorques entre lui et la RIA, la ville, les quartiers environnants ou encore les lieux d'entretien des bateaux. L'accès doit être facilité pour tous, et les futures cellules commerciales (restaurateurs, loueurs) ou la capitainerie doivent procurer la même facilité d'accès à tous.

L'ensemble de la rénovation devra inclure de manière volontariste les dernières innovations pour respecter le littoral, la mer, réduire les pollutions sonores et visuelles ainsi que limiter l'impact carbone et la production de déchets.

Les investissements à venir sont annoncés comme façonnant le port de la Noëveillard pour 50 ans.

Il nous paraît indispensable de lier cette rénovation à l'étude à mener sur la RIA dont les conditions d'exploitation se dégradent, et dont les aménagements pourraient impacter les plaisanciers. Nous avons 5 ans devant nous pour préparer les ports de Pornic à vivre 50 ans de plus.

Proposition sur l'environnement général :

La partie terrestre doit protéger la vue depuis le chemin des douaniers, les bâtiments doivent s'intégrer au style balnéaire de Pornic, les parkings et la circulation doivent être reculés au profit des axes de promenade, des commerces et leur terrasses sur le port et bien entendu anticiper la montée des eaux et des températures.

Ainsi, les aménagements recherchés devront parfaitement s'inscrire dans le site de la Noëveillard, avec sa dimension boisée, ses falaises et ses villas remarquables, particulièrement pour les restaurants d'autant plus visibles qu'ils se rapprocheraient du bord de l'eau. C'est aussi l'occasion de favoriser les liaisons piétonnes confortables avec le « Chemin des douaniers » et in fine avec le centre historique de Pornic pour intégrer les activités du port à la vie de la ville de Pornic.

Proposition sur les ouvrages collectifs, bénéficiant au plus grand nombre d'utilisateurs :

La capitainerie, avec l'accueil des plaisanciers, doit être étudiée en tenant compte d'un budget contraint, avec un optimum économique entre la rénovation de l'existant et la construction d'un nouveau bâtiment.

Ce que nous pourrions appeler « la maison de la mer », lieu de passage par excellence, infrastructure d'accueil ouverte, à l'ambiance chaleureuse, partagée par les plaisanciers et les visiteurs (sanitaires, douches, laverie, distributeurs, petit salon-accueil, bibliothèque), doit inclure une salle de réunion modulable jusqu'à plus de 100 personnes afin d'accueillir ceux qui font le dynamisme du port, les associations, les festivités et manifestations nautiques ou encore les séances de cours et apprentissages divers des activités de la mer.

La station carburant, y compris celle pour les pêcheurs et la SNSM doit être facile d'accès 24/24h et dimensionnée pour accueillir plusieurs bateaux à la fois pour limiter le temps d'attente, dans des conditions parfois difficiles si il y a du vent.

D'autant plus si il est prévu d'accueillir plus de bateaux de grande taille, dont le remplissage des cuves à carburant peut être long.

Un quai droit et une grue de manutention autonome nous apparaît indispensable pour permettre l'accessibilité à la mer et la maintenance facilitée des bateaux.

Dans le même esprit, la cale de mise à l'eau doit voir son amplitude d'accès augmentée.

Il est nécessaire d'augmenter la protection des pontons H et G contre la houle entrante et plus globalement contre les dégâts provoqués par les vents d'Est. C'est particulièrement crucial dans la perspective du réchauffement climatique.

Il est important que la zone de travail des cellules commerciales (/restaurateurs, loueurs) soit sur un seul niveau afin de faciliter le travail des équipes et permettre l'accès à tous.

Nous souhaitons l'extension de la cale CNP avec un 2ème accès inversé, permettant une mise à l'eau dans toutes les orientations de vent et la création d'un espace de possible développement identifié dans le prolongement de l'air de carénage, sur la « dent creuse » Est pour du stockage de flottes et à l'Ouest du bâtiment actuel.

Limiter les impacts après les travaux:

Le principe de l'appel d'offres pour occupation temporaire du domaine public pourrait remettre en cause nos commerces existants depuis des dizaines d'années, hypothéquant alors leur avenir et celui de leur salarié. Nous souhaitons dans le cadre des limites juridiques, étudier et comprendre avec le Syndicat Mixte tous les impacts, les conséquences et les solutions possibles pour ne pas faire disparaître ceux qui veulent rester. La discussion doit être ouverte, fluide et transparente.

Nous resterons attentifs au niveau de tarif qu'impliquerait la rénovation car force est de constater que les tarifs actuels, d'un port obsolète mais dont nous avons tous tirés une grande satisfaction par le passé, sont à un niveau comparable aux autres ports qui ont pourtant été modernisés.

Chaque plaisancier et usager présent avant le début de travaux doit avoir une garantie de rester présent après la fin de la rénovation.

Coordination entre les usagers et le Syndicat Mixte avant et pendant la phase travaux:

Compte tenu de la gêne probablement occasionnée, les tarifs doivent être gelés pendant toute la durée des travaux, voire réduits si il existe manifestement une réelle perte de jouissance.

Nous souhaitons un planning des travaux et être intégré au suivi régulier afin de se coordonner sur les meilleures périodes minimisant les impacts sur l'activité commerciale et le dynamisme du port. Il s'agit également de mesurer de manière régulière les impacts sur les conditions d'usage par les plaisanciers et usagers.

Propositions par les membres de l'Association n'ayant pas de cahier d'acteur.

- Besoin d'une salle de réunion modulable pour accueillir 100 personnes à minima, avec zone accueil traiteur
- ne pas entraver le cône de vue sur la mer et la plage en arrivant à l'entrée du port
- maintenir les accès au parking et aux commerces (restaurateurs y compris celui sur la plage de La Noëveillard, loueurs) durant les travaux
- prévoir des pontons pouvant accueillir de belles unités lors de festivités ou régates
- prévoir des zones de collecte des déchets qui soient enterrées ou à défaut intégrées à l'environnement.
- élargir l'entrée du parking afin de faciliter les demi-tours de véhicules ne souhaitant pas y entrer
- gestion du parking à ne pas modifier. Elle est issue d'un consensus de tous les acteurs depuis des années et à leur plus grande satisfaction